

Editorial

Chers lecteurs,

Pour le douzième numéro du bulletin d'informations sur l'Agriculture et les Biotechnologies « DABA », l'équipe du pôle Agripol qui travaille à « l'élaboration et à la définition de politiques concertées pour une agriculture durable en Afrique », a voulu sortir des sentiers battus en laissant le soin à certains acteurs spécialistes des questions liées au développement du secteur agricole africain, de décliner leur vision sur divers thématiques.

Ainsi, pour ce numéro qui consacre les trois (3) années de publication du bulletin « DABA », différentes questions stratégiques pour le développement du secteur de l'agriculture sont abordées. Une thématique intitulée « Structuration et Professionnalisation des Op : Etat des lieux dans les filières cotonnières africaines », a été développée par **Moussa Sabaly**, président de l'AProCA. Ce dernier, fort de son expérience en tant que leader paysan, aborde dans son argumentaire, la lancinante question de l'organisation des Organisations paysannes (Op), maillon essentiel du développement et de la consolidation des filières cotonnières africaines.

Dans un autre article intitulé « Biotechnologie et culture du coton : enjeux et perspectives de la culture du coton Bt en Afrique », le **Dr Jeffrey Vitale**, Enseignant à l'Université d'Oklahoma (Usa), ayant travaillé pour le compte de la firme Monsanto, en étroite collaboration avec les chercheurs de l'Inera, relate les conclusions de ses différents travaux menés au Burkina Faso. Ceci, depuis la phase de recherche jusqu'à la commercialisation du Coton Bt. En outre, il présente les opportunités que les pays cotonniers africains peuvent tirer de l'adoption du coton Bt et les gains potentiels des différentes parties prenantes des filières cotonnières africaines.

Ce douzième numéro de DABA revient également sur la cérémonie de lancement de la publication d'Enda Diapol et de l'AProCA sur les risques et les opportunités de la commercialisation du coton transgénique en Afrique. Organisé le jeudi 24 novembre 2011 au Cyber Sinkou (Ucad), la rencontre a permis aux acteurs présents d'échanger et de débattre sur les différentes problématiques soulevées dans la publication.

S'intéressant aux spéculations vivrières, le comité de rédaction a offert une tribune à Oxfam Gb, une organisation non gouvernementale très active dans la conduite de campagnes

de plaidoyer pour une prise en charge des questions agricoles dans le développement économique des pays africains, avec un accent particulier sur la prise en charge des couches les plus vulnérables. **Mme Samira Daoud**, responsable du Plaidoyer sur l'agriculture en Afrique de l'Ouest, pointe du doigt, les incohérences notées dans les politiques agricoles élaborées au niveau régional (Ecowap) et les politiques agricoles nationales mises en œuvre dans les pays africains. L'article intitulé « Sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté en Afrique : rôle et place des exploitations agricoles familiales », met en exergue l'importance de la prise en compte d'un modèle de développement agricole, s'appuyant sur les exploitations agricoles familiales. Ceci, en vue de l'atteinte de la souveraineté alimentaire prônée par les pays africains.



Mamadou Alimou BARRY
Chargé de Programmes
Responsable du Pôle Agripol
alimou.barry@endadiapol.org

Les changements climatiques sont devenus, de nos jours, une des préoccupations majeures qui interpellent l'ensemble des habitants de la planète. De par leurs comportements, les Hommes sont à l'origine de certains bouleversements climatiques observés ces dernières années. Il apparaît donc urgent de mettre en place des stratégies idoines pour inverser la tendance, notamment dans le secteur agricole qui subit de plein fouet, les conséquences liées aux variations climatiques. C'est pourquoi, dans ce numéro, l'opportunité a été donnée à **Oumar Sango**, Chargé de projet *Changement Climatique*, Programme Moyens d'existence d'Oxfam Mali, de rédiger un article sur « Changements Climatiques : quelles alternatives durables pour l'agriculture africaine? »

Pour clore ce numéro spécial, **Mlle Wèdèmi Karine Raïssa Ouédraogo**, Chargée de Mission à Enda diapol, a consacré un article au pôle *Agriculture policies (Agripol)*, pôle éditeur du bulletin DABA. Emanant de l'Ong enda diapol, Agripol capitalise une forte expérience dans la prise en charge des problématiques liées au développement de l'Agriculture africaine, notamment dans le secteur cotonnier.

Bonne lecture !

Etat des Lieux dans les filières cotonnières

Les organisations de producteurs, créées à l'origine sous une forme d'associations villageoises, se sont peu à peu structurées au cours des deux dernières décennies pour atteindre aujourd'hui des niveaux de structuration à des échelles plus élargies. Dans le même temps, leurs fonctions ont connu une véritable mutation ; couvrant un éventail plus important de services. Elles se professionnalisent. Nous tacherons, succinctement et en quelques lignes, de faire un état des lieux, principalement des organisations de producteurs de coton en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Dans les années 90, à l'heure des filières « étatiques », les organisations de producteurs apparaissaient comme des acteurs mineurs de la filière, en ce sens que la configuration laissait peu de place à la concertation entre l'ensemble des acteurs, quel que soit leur « statut ». L'Etat lui, « propriétaire » des sociétés cotonnières, gérait. Le producteur lui, devait tout simplement produire. Il n'avait qu'à appliquer les consignes, c'est-à-dire appliquer les thèmes techniques exactement comme on le lui demande, ni plus ni moins. L'essentiel des fonctions et services de la filière était assuré par la société cotonnière, de l'approvisionnement des intrants à la gestion du crédit en passant par l'encadrement technique et la formation.

Les phases de privatisation/libéralisation des filières a vu la naissance d'une volonté d'affirmation des producteurs. Des organisations paysannes plus élaborées ont été mises en place dans certains Etats.

Cette stratégie avait pour but de renforcer la participation des producteurs dans la gestion de la filière avec leur positionnement dans les instances de décisions. Cette évolution s'est traduite par un transfert de compétences dans la gestion de certaines fonctions de la filière vers les organisations de producteurs. Plus d'une décennie après cette nouvelle configuration, le moins que l'on puisse dire, c'est que les choses ont évolué positivement. Dans la quasi-totalité des pays producteurs de coton en Afrique de l'Ouest et du Centre, il existe une réelle et perceptible dynamique organisationnelle au sein des producteurs selon divers

types de schémas (Unions, Fédérations, Confédérations, Associations, etc.). Cette dynamique organisationnelle est même prise en modèle dans l'organisation des acteurs d'autres filières.

Les producteurs de coton prennent part activement aux débats qui se mènent dans les instances nationales sur les questions liées au coton pour y porter et défendre leurs positions. Cette reconnaissance de la place et du rôle du producteur, jadis considéré comme acteur secondaire voire mineur, est un progrès considérable qui peut être attribué au renforcement de leur niveau de connaissance dans le cadre du nouveau rôle des acteurs de la filière.

Il importe cependant de souligner diverses difficultés qui entravent le bon fonctionnement de beaucoup d'organisations paysannes et entachent souvent la qualité de leur participation dans les débats au sein des filières.

En effet, beaucoup d'organisations de producteurs présentent des dysfonctionnements caractéristiques d'un manque d'autonomie et d'une assise professionnelle affirmée. Elles ont souvent assez peu de moyens, comparativement au rôle qui est attendu d'elles. Les moyens d'exercer correctement leur nouveau rôle manquent cruellement. Dans nombre de pays, les producteurs sont arrivés à la privatisation sans moyens financiers et sans soutien véritable pour aborder cette nouvelle expérience.

Depuis sa création, l'AProCA œuvre à l'émergence d'organisations nationales de producteurs de coton fortes et représentatives, capables de jouer un rôle actif dans la gestion compétitive et durable des filières cotonnières africaines. Ce renforcement des capacités a permis la réorganisation réussie de certaines organisations de producteurs par un accompagnement. Les cas de l'Association des Faitières de la Filière Cotonnière de Côte d'Ivoire (Afficot-Ci) et de l'Union Nationale des Producteurs de Coton Centrafricains (Unpcc) sont édifiants. Dans ces pays, les organisations existent en tant que personne morale et constituent des plateformes nationales uniques regroupant l'ensemble des producteurs de coton.



Moussa SABALY
Président de l'Association des Producteurs de coton Africains (AProCA),
communication@aproca.net

Aussi, ce renforcement de capacités vers une plus grande professionnalisation de ses membres a-t-il pris la forme de diagnostics organisationnels dans certaines plateformes nationales, dans le but de les aider à identifier leurs forces et faiblesses afin de déterminer et de prioriser les axes à améliorer et les changements à apporter, pour une plus grande efficacité en terme d'organisation et de fonctionnement.

Tout compte fait, et quoique la situation soit difficile, des changements positifs énormes sont constatés dans la structuration et la responsabilisation des organisations de producteurs. Ceux-ci sont mieux impliqués dans la gestion de leur filière. Ce qui leur permet de formuler, eux aussi, des propositions et parfois, à travers leurs organisations de plus en plus crédibles, d'exprimer avec des arguments, leurs désaccords.

Les organisations de producteurs, dans leur forme actuelle, sont jeunes par rapport à la vie des filières cotonnières et les conditions de leur viabilité constituent un défi majeur. Leur développement a besoin d'être soutenu. Les acquis engrangés doivent être préservés et renforcés. ■

DABA
Bulletin trimestriel d'informations sur l'agriculture et les biotechnologies

Directeur de publication : **Moussa MBAYE**
Coordonnateur : **Mamadou Alimou BARRY**
Comité de rédaction : **Mamadou Alimou BARRY** - **Abdoulaye KONE** - **Wédémi Karine Raïssa OUEDRAOGO** - **Marina Isabelle G BAMBARA** - **Claire DUBROCA** - **Miriami KEITA** - **Moussa TALL**
Micro Editions : **Noma Camara**

Contacts :
ENDA DIAPOL, Sicap Sacré Coeur Transition 4, villa n° 8773 - B.P. : 7329 - Dakar - **SÉNÉGAL**
- Tél. : (221) 33 825 36 20
- Fax : (221) 33 825 36 32 -
E-mail : agripol@endadiapol.org
Web : <http://www.endadiapol.org>

Quelles alternatives durables pour l'agriculture africaine ?

Les changements climatiques (Cc) constituent l'un des défis environnementaux majeurs de ce 21^{ème} siècle. Ils sont une réalité et ont déjà un impact négatif sur le développement des pays africains. Ces pays, dont l'économie dépend en grande partie de l'agriculture, restent vulnérables aux changements climatiques et font face aux multiples défis et enjeux liés à ces bouleversements climatiques.

Si rien n'est fait, les changements climatiques aggraveront les conditions de vie des agriculteurs, des pêcheurs, des éleveurs, des gens qui vivent de la forêt et qui subissent déjà de plein fouet les impacts des Cc. Les communautés rurales, en particulier celles qui vivent dans un environnement déjà fragile, sont confrontées aux risques immédiats en constante augmentation (mauvaises récoltes, perte de bétail et disponibilités réduites en produits halieutiques, aquacoles et forestiers).

Alors que l'Afrique contribue très peu aux causes des changements climatiques anthropiques, elle reste l'un des premiers continents à être touchée par les conséquences des changements climatiques. D'après les spécialistes, les phénomènes climatiques extrêmes vont être de plus en plus fréquents et plus intenses avec des impacts directs sur l'Agriculture, les ressources en eau, les terres agricoles, le bétail, les forêts, donc les sources de revenus des populations de toutes les zones d'Afrique. En un mot, ce sont les économies et moyens d'existence des communautés africaines qui subiront les effets et impacts directs du Cc si la situation actuelle perdure.

L'Agriculture africaine, principal secteur qui nourrit une frange importante des populations rurales et urbaines, reste de nos jours confrontée à d'énormes défis qui ont pour noms : La gestion et l'utilisation des ressources en eaux, la gestion des terres arables, l'adoption de technologies appropriées et adaptées, l'investissement dans le monde rural, la disponibilité des informations et des connaissances d'anticipation et de réponses adaptées pour faire face aux chocs climatiques, etc. Partant de ce constat, l'Afrique qui contribue à hauteur de 3% des émissions mondiales de gaz à effets de serre (Ges), selon les chiffres du Groupe Intergouvernemental des Experts sur l'Evolution du Climat (Giec), doit s'adapter aux conséquences des changements climatiques dont elle n'est pas responsable dans une large mesure. C'est pourquoi, il est important de mettre en œuvre des mesures d'adaptation.

De l'avis de plusieurs organismes¹, « *L'adaptation aux changements climatiques est une priorité pour garantir l'efficacité à long terme de notre investissement dans le développement durable et l'éradication de la pauvreté* ». Les multiples mécanismes et instruments pour permettre aux pays africains de s'adapter aux Cc et/ou d'adopter des stratégies d'atténuation [(taxe carbone), initiatives de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (Redd), Mécanisme pour un Développement Propre (Mdp), Programmes d'Actions Nationaux d'Adaptation aux changements climatiques (Pana) pour les pays les moins avancés, les récents programmes d'atténuation des émissions de gaz à effets de serre (Nama)] et autres mécanismes avancent très timidement sur le continent africain ou 2% des projets Mdp sont mis en œuvre.

Malgré l'existence de cet ensemble d'arsenal, certaines initiatives intéressantes peuvent être constatées dans les régions du continent, notamment en Afrique de l'Ouest. Ces initiatives, au Mali, ont permis de former des producteurs de semences en technique de semis ; de renforcer leur prise de conscience du phénomène de changements climatiques et de les doter en semences adaptées au contexte pluviométrique de leurs localités respectives.

Le développement de l'assurance agricole au Mali, pour faire face aux multiples risques agricoles, a permis de toucher 3177 producteurs de coton et 193 producteurs de maïs dans les régions agricoles de Bougouni et de Koutiala dans le cadre d'un projet pilote. Ces initiatives s'appuient aussi sur une riche expérience locale des agriculteurs africains, face aux différentes manifestations climatiques et à leurs impacts.

Ces populations ont développé plusieurs stratégies et expériences pour s'adapter. Conscientes de la pauvreté des sols et de la cherté des intrants, elles ont développé des capacités pour produire la fumure organique afin d'améliorer la fertilité des sols et les rendements. De plus en plus, certaines espèces tardives de cultures (mil, maïs, sorgho), ont été délaissées au profit d'espèces hâtives pour faire face au raccourcissement de l'hivernage. Diverses activités comme le maraîchage, le petit élevage, la vente de bois de chauffe, la transformation et la vente du beurre de karité, l'arboriculture ont été également entreprises par les populations pour minimiser leur exposition au changement et à la variabilité climatique.



Oumar SANGO
Chargé de projet Changement Climatique
Programme Moyens d'existence Oxfam Mali
osango@oxfam.org.uk

Les résultats de l'évaluation de la vulnérabilité conduite par Enda Energie au Mali, « *évaluation de la vulnérabilité et renforcement des capacités des petits producteurs bénéficiaires du programme coton d'Oxfam* », ont aussi permis de noter une bonne perception des changements et de la variabilité climatique par les communautés rencontrées. Ce qui s'est traduit au niveau pratique par la mise en place d'initiatives permettant de faire face aux différentes perturbations climatiques notées. Ces initiatives, certes louables, présentent toutefois beaucoup de limites. Un bon niveau d'organisation des organisations de producteurs a été noté sur le terrain.

L'un des défis pour l'Agriculture africaine consiste à donner à une population vulnérable, les moyens de se nourrir et de s'adapter aux conditions climatiques en cours et à venir qui seront de plus en plus hostiles. Pour ce faire, une planification de l'adaptation suppose une meilleure gestion des risques climatiques dans tous les secteurs de développement, à l'aide de moyens possibles. L'instauration d'une culture de la gestion des risques, qui intègre la problématique climatique dans une planification à long terme, est fondamentale pour accroître la résilience des individus et celle des pays.

Les politiques et budgets à l'échelle locale et nationale doivent bénéficier d'un soutien considérable pour anticiper sur les effets des changements climatiques. Les organisations locales et communautaires doivent être soutenues, en vue de planifier leurs propres processus d'adaptation et d'améliorer la sécurité environnementale dans le contexte des changements climatiques. Ceci permettra à l'Afrique d'être le « maître d'œuvre » de sa stratégie d'adaptation, de ses choix et options politiques orientées vers une adaptation multisectorielle sur les changements climatiques. ■

¹ Banque mondiale, OCDE, Banque Africaine de Développement...

Rôle et place des exploitations familiales

D'ici à 2030, il faudra nourrir une population qui atteindra 8,2 milliards de personnes. Et la production alimentaire globale devra augmenter d'environ 50%. Dans un contexte de pénurie croissante de terres et d'eau, nourrir une population plus urbaine, tout en adoptant des méthodes de production plus durables, constituera un véritable défi, en particulier en Afrique qui est, avec le Moyen-Orient, la région la plus fortement dépendante des importations de produits alimentaires.

Le défi est d'autant plus important que le nombre de personnes sous-alimentées demeure encore très important : l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (Fao) l'estime en effet à 925 millions de personnes. Et ceci, du fait de l'indisponibilité de nourriture et de l'incapacité des populations les plus pauvres à y accéder à un prix abordable. La Tanzanie par exemple, qui est auto-suffisante en matière de production alimentaire, reste régulièrement confrontée à une situation d'insécurité alimentaire.

Des efforts pour accroître la production alimentaire et donc la disponibilité en nourriture sont par conséquent nécessaires, mais également l'adoption de mesures permettant de garantir que les populations les plus pauvres et les plus marginalisées disposent d'un pouvoir d'achat leur permettant d'accéder à cette nourriture. Or, 65% des personnes pauvres et sous-alimentées dans le monde vivent dans les zones rurales et dépendent, directement ou indirectement, de l'agriculture pour leur subsistance. Il apparaît par conséquent essentiel, pour atteindre un plus grand impact en termes de création de revenus et de sécurité alimentaire, de soutenir les petits exploitants agricoles.



Samira Daoud

Responsable de plaidoyer sur l'agriculture
en Afrique de l'Ouest – Oxfam
SDaoud@oxfam.org.uk

Une importante littérature et des démonstrations convaincantes attestent en effet que les mesures visant à améliorer la productivité et la production alimentaire des petits agriculteurs, ainsi qu'à faciliter leur accès aux marchés, permettraient non seulement d'améliorer leur pouvoir d'achat, mais également d'augmenter plus largement la nourriture disponible et ainsi contribuer à la sécurité alimentaire mondiale.¹

En Afrique de l'Ouest, un débat important perdure cependant sur le modèle de développement agricole, plus précisément le type d'exploitation agricole, qu'il convient de promouvoir. De nombreux gouvernements demeurent convaincus que l'agriculture traditionnelle, l'exploitation familiale, n'est pas en mesure d'assurer le développement de l'agriculture. Au mieux, les dirigeants considèrent qu'il faut assurer la cohabitation entre cette petite agriculture à « vocation sociale » (utilisation de la main d'œuvre, limitation de l'exode vers les villes, autosubsistance alimentaire) et une agriculture d'entreprise, fondée sur des exploitations capitalistes, de grande dimension.

Les Organisations Paysannes (Op), ont fait de la défense de l'exploitation familiale agricole, l'un de leurs principaux thèmes de bataille, tant au niveau national que régional. Pour elles, les politiques agricoles doivent poser les bases de la modernisation des exploitations agricoles en leur assurant l'accès à un financement adéquat, aux intrants agricoles et à un marché sécurisé pour leurs produits.

Dans sa vision, l'Ecowap, la politique agricole régionale de la Cedeao, reconnaît explicitement l'exploitation familiale agricole comme l'une des bases de développement de l'agriculture ouest africaine.

Cependant, dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'investissement agricoles pour les cinq années à venir de la Cedeao et de ses Etats membres, il apparaît que cette importance accordée aux petites exploitations agricoles ne se traduit pas nécessairement par des mesures clairement ciblées vers ce type d'exploitations. Pire, certains pays élaborent de nouveaux programmes d'envergure clairement orientés vers l'agrobusiness. L'un des enjeux consiste par conséquent à s'assurer que la définition des instruments de politique reflètent véritablement l'importance des petites exploitations, et que les interventions, notamment des bailleurs, appuient spécifiquement cette forme d'exploitation.

L'efficacité des petites unités de production dans la plupart des pays en développement est démontrée par un impressionnant corpus d'études empiriques, montrant une relation inverse entre la taille de l'unité de production et la productivité des terres. Ainsi, dans des économies pauvres à main-d'œuvre abondante, les petits producteurs sont non seulement plus efficaces mais représentent

également une part importante des populations rurales et pauvres. Par conséquent, le développement de petites unités de production a un impact positif sur la croissance et la réduction de la pauvreté.

La Révolution verte en Asie, malgré des coûts importants sur l'environnement, a montré à quel point la croissance agricole qui atteint un grand nombre de petites unités, pouvait transformer les économies rurales et réduire considérablement la pauvreté. D'autres études ont démontré qu'une répartition plus juste des terres ne conduit pas seulement à une augmentation de la croissance économique, mais contribue également à garantir une croissance bénéfique aux plus pauvres.

Le VietNam, qui était un pays à déficit vivrier et un importateur majeur de produits alimentaires, est désormais le deuxième plus grand exportateur de riz dans le monde, en grande partie grâce au développement des petites exploitations agricoles et une importante réforme foncière. D'ailleurs en 2007, le taux de pauvreté était de moins de 15% de la population, contre 58 % en 1979.

Les petites exploitations agricoles sont en outre fortement créatrices d'emplois pour les jeunes ruraux, au delà de la phase de production, si les conditions sont créées pour favoriser l'accès aux marchés et ainsi le développement de la chaîne de valeur. Aussi, en mettant à disposition des aliments produits localement dans les zones non aménagées, et en évitant ainsi les coûts élevés de transport et de commercialisation associés à de nombreux produits importés, les petits producteurs contribuent à une plus grande sécurité alimentaire.

L'appui aux petits producteurs a un effet multiplicateur sur l'économie rurale, du fait de l'accroissement de leurs revenus. Les études² sur le sujet montrent par exemple qu'une augmentation de 10% dans le rendement des cultures, conduit à une réduction

allant de 6 à 10 % du nombre de personnes vivant avec moins de 1 \$ par jour. Et qu'une augmentation de 1% du Pib agricole par habitant a conduit à une augmentation de 1,61% des revenus par habitant du cinquième le plus pauvre de la population dans 35 pays. La Révolution verte a ainsi entraîné une augmentation de 90% du revenu réel moyen des petits agriculteurs en Inde du Sud entre 1973 et 1994.

En outre, au cours des 15 dernières années, la croissance rapide de l'agriculture n'a pas été corrélée positivement avec les modèles d'exploitation à grande échelle. Au cours de cette période, le taux de croissance agricole du Brésil par exemple, basé sur le modèle agricole à grande échelle, a été dépassé par celui de la Chine ou encore par pas moins de huit pays d'Afrique subsaharienne (Angola, Bénin, Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Libéria, le Mozambique et le Nigeria), dont le secteur agricole est dominé par les petites exploitations agricoles. Il a en effet été constaté que si des économies d'échelle pouvaient être réalisées dans la transformation et la commercialisation, cela était nettement moins vrai pour la production.

Le véritable problème n'est, par conséquent, pas la faillite du modèle de l'exploitation familiale qui serait inefficace, mais le fait que les petits paysans n'ont jamais bénéficié du soutien ou de l'environnement réglementaire requis pour prospérer. Du fait du sous-investissement et du manque d'accès aux ressources (intrants, crédit, terres, marchés, etc.), les petits paysans enregistrent de faibles rendements.

L'intérêt d'un investissement public de grande envergure dans les petites exploitations ne fait par conséquent aucun doute. Sans avoir accès aux marchés, aux terres, aux financements, aux infrastructures et aux technologies dont bénéficient les grandes exploitations, les 500 millions de petites exploitations qui se

trouvent dans les pays du Sud assurent déjà la subsistance de près de deux milliards de personnes, soit près d'un tiers de la population mondiale. Sans compter la concurrence déloyale à laquelle elles sont confrontées sur les marchés locaux, régionaux et mondiaux. La plupart des petits producteurs doivent effectivement rivaliser sur des marchés très exigeants en termes de qualité et de sécurité sanitaire, et faussés par des subventions agricoles et des barrières commerciales pratiquées notamment par les pays de l'Ocde.

Pour atteindre les objectifs de production alimentaire accrue et d'accessibilité à la nourriture, tout en assurant la préservation de l'environnement, il serait souhaitable d'adopter une approche qui combinerait à la fois : L'appui à l'agriculture familiale pour faire face aux risques et à la vulnérabilité ; le renforcement des capacités des petits agriculteurs à accéder au financements et à la réglementation leur permettant d'accroître leur productivité, leur production et leur compétitivité ; la mise en œuvre d'investissements bénéficiant aux couches les plus pauvres de la société ; l'appui aux complémentarités entre les petites et grandes exploitations, lorsque cela est possible.

Le contexte est favorable à un changement et il est urgent d'agir. Comme le rappelait à juste titre Ibrahima Coulibaly, représentant les organisations paysannes du Mali, devant le Conseil de la sécurité alimentaire mondiale le 21 octobre dernier : *"On n'a pas le droit de nous dire : vous mangerez quand vous serez compétitifs"*. ■

¹ *L'Agriculture à la croisée des chemins*, IAASTD, évaluation initiative lancée en 2008 par 64 gouvernements, et rédigée par 400 scientifiques de 100 pays.

² Ocde (2006).

BURKINA FASO

Importance de l'expérience acquise par le Burkina Faso dans la culture du coton Bt pour l'Afrique

Maintenir la viabilité de la production du coton en Afrique de l'Ouest peut être d'un grand apport au secteur agricole de l'Afrique de l'Ouest et à ses économies rurales. Le coton est adapté à l'environnement local, et intégré à un système d'agriculture mixte avec des bovins et des cultures céréalières, il reste l'un des rares systèmes de culture en Afrique Sub-saharienne qui soit capable d'augmenter de façon significative et à long terme la productivité.

Un des avantages du coton Bt réside dans le fait qu'il peut accroître la productivité à court et à moyen terme, contrairement aux programmes d'éradication variétale ou de lutte contre les prédateurs qui nécessitent des investissements à long-terme. Cependant, l'agriculture biotechnologique en Afrique est encore en retard sur les taux d'adoption notés à travers le monde. Bien que l'Afrique produise 20% du coton mondial, elle représente moins de 3% des surfaces consacrées à la culture du coton Bt dans le monde qui, en moins de 15 ans, se sont étendues à l'échelle planétaire à environ 16 millions d'hectares. Des contraintes réglementaires et institutionnelles, inspirées en partie par des groupes d'opposants, ont retardé l'introduction de cultures transgéniques en Afrique au moment où la commercialisation et l'adoption des cultures transgéniques progressaient dans la plupart des autres continents au grand bonheur des producteurs de petites exploitations. Il faut noter que sur les 10,3 millions d'agriculteurs qui ont adopté les cultures biotechnologiques en 2006, près de 90% étaient des agriculteurs pauvres des pays en voie de développement. Presque tous les producteurs des petites exploitations qui cultivent le coton Bt venaient de la Chine ou de l'Inde, pays qui comptaient respectivement 6,8 et 2,3 millions de producteurs.

Les insectes ont toujours constitué une sérieuse menace contre le maintien d'une production cotonnière soutenue et à long-terme sur presque tous les continents. Une production soutenue de coton accélère la concentration des prédateurs, ce qui entraîne des pertes de production énormes sur les champs de coton. En Afrique, l'augmentation à long-terme de la pression des prédateurs sur la culture du coton reste un des plus importants problèmes économiques auquel sont confrontés les produc-

teurs de coton Ouest-africains. En Afrique de l'Ouest, les approches conventionnelles pour contrôler les prédateurs par la pulvérisation de produits chimiques se révèlent de plus en plus inefficaces d'autant plus que les prédateurs ont développé de la résistance. En année ordinaire, le secteur du coton au Burkina Faso consacre 60 millions de dollars US à l'achat de produits chimiques destinés au contrôle des prédateurs ; même si de récentes études menées dans ce pays font état d'importants dégâts causés par des prédateurs dans les champs qui avaient été traités grâce à un régime standard de six pulvérisations saisonnières, infligeant parfois des pertes de rendement de 70% dans des cas extrêmes.

Frustrés par les méthodes conventionnelles de contrôle des prédateurs, les parties prenantes clés que sont le gouvernement du Burkina Faso et les industries, ont commencé à travailler avec Monsanto en 2001 pour introduire à titre commercial le coton Bt dans les variétés locales de coton adaptées. Depuis lors, le Burkina Faso est considéré comme le pays le plus avancé de l'Afrique de l'Ouest dans le domaine de la biotechnologie. En 2008, après cinq années d'essai et de suivi effectués sur le terrain, de création d'une législation et de protocoles concernant la biosécurité, le Burkina Faso est devenu le second pays africain à avoir commercialisé le coton Bt. L'adoption s'est vite faite au Burkina Faso passant d'une surface cultivée initiale de 12 000 ha en 2008 à un peu plus de 125 000 ha en 2009. D'après les estimations, le coton Bt a été semé sur 400 000 ha en 2010.

Des analyses socio-économiques relatives aux saisons 2009 et 2010 ont été réalisées et les résultats se sont révélés très positifs. Les données collectées à partir des enquêtes réalisées à travers toutes les régions productrices de coton du Burkina Faso en 2009 (plus de 190 enquêtes) et 2010 (plus de 170 enquêtes) font état de gains de rendements pour le coton Bt, 21% et 29% respectivement, et de réduction des applications d'insecticides de 66% ou même plus. Les augmentations totales en termes de profit par hectare pour les producteurs de coton Bt ont été évaluées à 87 dollars US pour l'an 2009 et à 84 dollars US pour l'an 2010. En ce qui concerne le coton conventionnel, une



Dr. Jeffrey Vitale

Professeur Assistant en Economie Agricole
de l'Université d'Etat d'Oklahoma,
Stillwater, Oklahoma, USA.
jeffrey.vitale@okstate.edu

hausse des recettes de 175% a été notée alors que le revenu total des ménages augmentait de 44%. Il a été estimé que les impacts au niveau économique national pourraient atteindre près de 63 millions de dollars US par an dont 66% resterait avec le producteur.

Des avantages acquis sur le plan environnemental et celui de la santé ont été notés à travers l'adoption du coton Bt. Les résultats des enquêtes relatives aux empoisonnements causés par les pesticides révèlent que plus de 50% des ménages producteurs de coton ont signalé des empoisonnements durant les cinq dernières années dont la majorité peuvent être liés aux pesticides utilisés dans les champs de coton pour contrôler les vers qui sont ciblés par le coton Bt. Semer du coton Bt peut réduire les pulvérisations d'insecticides de 66% ou plus, réduire de façon significative la potentielle exposition aux pesticides ainsi qu'à ses impacts négatifs sur la santé et l'économie (frais médicaux et perte de salaires).

Le coton Bt peut servir de modèle aux pays africains quant à comment améliorer la durabilité en utilisant une technologie moderne, axée sur la science pour accroître les niveaux de production tout en réduisant l'utilisation des intrants et la consommation d'énergie. Si le coton Bt maintient sa trajectoire actuelle au Burkina Faso, son succès pourrait créer à l'avenir une porte d'entrée pour l'introduction et le développement en Afrique d'autres cultures biotechnologiques. Bien que les capacités aient pu au départ manquer, le Burkina Faso a démontré que grâce à une planification, une gestion et un partenariat appropriés avec le secteur privé, les pays africains peuvent introduire avec succès les cultures GM telles que le coton Bt et, ainsi, aller vers la reconquête d'une position de compétitivité sur les marchés mondiaux tout en offrant des avantages environnementaux et sociaux. ■

PUBLICATION D'UN OUVRAGE SUR LA CULTURE DU COTON BT EN AFRIQUE

Enda Diapol et l'AProCA combinent le déficit d'informations sur la question

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Programme Stratégique Coton (2007-2011)*, Enda Diapol a conduit, en collaboration avec des leaders de l'AProCA, une capitalisation sur les expériences des pays pionniers que sont l'Afrique du Sud, le Burkina Faso et l'Inde en matière de culture du coton génétiquement modifié. Les résultats majeurs de cette étude ont été confinés dans une publication dont le lancement a été effectué le 24 novembre 2011 au complexe Sinkou, sis à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad).

Le coton Bt: *Risques et Opportunités de la culture du coton transgénique en Afrique Capitalisation des expériences de l'Afrique du Sud, du Burkina Faso et de l'Inde*. C'est le titre de l'ouvrage coproduit par Enda Diapol et l'AProCA et présenté au public le jeudi 24 novembre dernier. Il passe en revue toutes les questions institutionnelles, techniques et agronomiques liées au coton transgénique en Afrique du Sud, en Inde et au Burkina Faso. Dans ces trois pays, le livre relate le processus d'introduction de cette nouvelle variété jusqu'à ses récentes évolutions. Tous les facteurs qui influencent son succès et son échec y sont analysés. Essentiellement, cinq d'entre eux sont retenus et proposés aux acteurs, notamment les décideurs, les sociétés cotonnières et les producteurs entre autres. Ces cinq facteurs constituent une base de décision pour tous les acteurs qui s'intéressent au coton génétiquement modifié en agriculture familiale et pluviale.

Cette initiative d'Enda Diapol s'explique par le fait que le coton constitue l'un des principaux produits d'exportation des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Aoc). Faisant vivre une bonne partie de la population active estimée à 30 millions d'individus, le coton traverse une zone de turbulence. En effet, depuis 2001, la baisse des cours mondiaux de la fibre, les subventions accordées aux cotonculteurs occidentaux et asiatiques, les problèmes d'organisation des producteurs et de gestion des sociétés cotonnières ont eu raison de cette culture dans les pays de l'Aoc. En outre, la production du coton est devenue de plus en plus contraignante, du fait des bouleversements climatiques et de la résistance des ravageurs lépidoptères. Ceci, malgré la récente remontée des cours mondiaux. Une situation qui a entraîné un recours massif aux intrants chimiques (insecti-



Moussa Tall

Journaliste Consultant

Directeur du Cabinet de communication

« Nora 2000 ».

samoulat@yahoo.fr

cides) avec ses inconvénients sur l'environnement et la santé, sans compter l'accroissement du coût de production.

Proposé comme une panacée, le Cgm suscite le débat

Pour surmonter ces difficultés, certains experts et grandes firmes, dont Monsanto, Bayer et Syngenta, préconisent l'introduction des biotechnologies, notamment le coton génétiquement modifié, dénommé coton bacillus thuringiensis « coton Bt ». Ces multinationales soutiennent qu'en Afrique, il pourrait engendrer une augmentation de la productivité, en réduisant les coûts de production, le temps de travail et en améliorant ainsi, de manière significative, la situation économique et financière des producteurs de coton africains.

Si certains pays comme le Burkina Faso ont déjà voté la loi portant sur l'adoption et la commercialisation des Ogm, dans la plupart des cas, nombre d'organisations de la société civile, notamment les Ong et les Organisations paysannes, se mobilisent pour une « croisade » contre l'introduction des Ogm en Aoc. Arguant le fait

que les prétendus avantages ne sont pas avérés et que les conséquences économiques, sociales, environnementales et sanitaires négatives sont très importantes. Il apparaissait donc nécessaire d'informer de manière objective les pays producteurs de coton, notamment ceux de l'Aoc, sur les différentes dimensions sociales, économiques, sanitaires et environnementales du coton transgénique. Cela, afin que ceux-ci se prononcent objectivement sur le bien fondé ou non, de l'adoption de cette nouvelle variété.

Au cours du lancement de l'ouvrage, trois positions fondamentales sont apparues. Les partisans de la première préconisent l'adoption du coton transgénique, pour l'aubaine qu'il constitue pour les producteurs. Ceux de la seconde position estiment qu'au vu de l'absence d'études sur l'impact environnemental et sanitaire, la seule attitude à adopter, doit être le rejet pur et simple de cette technologie. Une troisième position, plus conciliante, prône quant à elle, l'intensification de la recherche qui permettrait de mettre sur pied des variétés améliorées. Le débat reste toujours posé.

A noter que la cérémonie de lancement s'est déroulée en présence du Secrétaire Exécutif d'Enda Tiers-Monde, Mass Lô, de Moussa Mbaye, Coordinateur d'Enda Diapol, de Mamadou Alimou Barry, Responsable du Pôle Agripol, de Abdoulaye Koné, Chargé de mission à Enda Diapol. Ce dernier a d'ailleurs fait une présentation de l'ouvrage. Deux panélistes, en l'occurrence Dioma Komansira, Chargé de communication de l'AProCA et de Sidy Bâ, (Enda Pronat), Point focal de la Copagen au Sénégal, ont animé les discussions. Celles-ci étaient élargies à l'ensemble du public, venu nombreux, et constitué de chercheurs, d'universitaires, d'étudiants, de membres d'organisations paysannes et d'organisations de la société civile entre autres. ■

AGRIPOL

Dialogue social et renforcement de capacités au service du développement

Le pôle « *Agriculture policies* » dénommé *Agripol* est le démembrement d'Enda Diapol qui traite des problématiques liées à l'agriculture. Conscient de l'importance du secteur agricole pour les économies des Etats africains, le pôle *Agripol* s'est donné comme crédo : œuvrer pour la mise en œuvre de politiques concertées pour une agriculture durable en Afrique.

Faire des populations défavorisées de réels acteurs du changement. C'est en somme la mission que s'est assignée Enda perspectives dialogues politiques (Enda Diapol), l'une des entités de l'Ong Internationale Enda tiers monde. Cela à travers la promotion de concertations entre les différents acteurs du développement, et en particulier, ceux à la base (les ruraux) et les décideurs politiques (acteurs étatiques et partenaires).

Avec pour vision, « *une agriculture productive qui intègre l'ensemble des préoccupations des acteurs du secteur agricole, soutenue par les Etats et les organisations sous-régionales, en vue de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, gage d'un développement durable* », *Agripol* poursuit quatre objectifs principaux. Le premier est de renforcer les capacités politiques, stratégiques et techniques des acteurs des filières agricoles, en vue d'une participation de qualité dans les instances de négociation et de prise de décision. Le second vise à favoriser l'impulsion du débat sur des problématiques d'enjeux, afin de mieux outiller les acteurs du monde rural à la définition, à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des politiques agricoles. Le troisième objectif consiste à réaliser des études portant sur les défis du monde rural d'une part, et d'autre part, à mettre à la disposition des acteurs, des informations stratégiques facilement assimilables. Enfin, le dernier objectif est

de susciter la concertation entre les différentes catégories d'acteurs, grâce au plaidoyer et à la mise en réseau des différentes parties.

Depuis sa création en 2001, *Agripol* s'est constitué en un centre de compétences dans plusieurs domaines. Il s'agit non seulement du plaidoyer pour une meilleure cohérence des politiques agricoles, mais aussi des enjeux et défis liés aux réformes et à la durabilité des filières agricoles, notamment dans le secteur cotonnier. Le pôle s'intéresse aussi aux problématiques du développement de l'agriculture en général à savoir l'investissement agricole, la diversification, l'accès au marché, l'intensification et la modernisation des exploitations etc., tout comme des questions liées aux changements climatiques et à l'alternative des biotechnologies dans le secteur agricole entre autres. Toutes ces actions concourent à la réalisation des missions d'*Agripol*.

D'ailleurs, le pôle a mené, à l'intention de l'Association des producteurs de coton africains (AProCA), un certain nombre d'actions. Ce qui a permis à cette organisation de défendre à l'Omc, sa position sur les subventions accordées aux cotonculteurs des pays du Nord et de la Chine, au détriment des producteurs africains. Une expérience réussie qui fait d'Enda Diapol, à travers le pôle *Agripol*, l'un des acteurs du développement, spécialiste du secteur agricole en général



Wédémi Karine Raissa OUEDRAOGO
Chargée de Mission
Enda Perspectives Dialogues Politiques
raissa.ouedraogo@endadiapol.org

et des questions politiques liées à l'Agriculture en particulier. Ainsi, s'appuyant sur la Recherche-Action, *Agripol* œuvre pour le développement de l'agriculture africaine grâce à la production et la mise à disposition d'une information juste, objective au profit des acteurs à la base.

Partant du postulat de ce que la pauvreté politique, à savoir l'exclusion d'une majorité de la population des sphères de décision, prédomine les autres formes de pauvreté (économique, technique, organisationnelle, etc.), Enda Diapol travaille à la réappropriation par les acteurs de tous les enjeux de leur environnement, afin de promouvoir la justice sociale dans plusieurs domaines clés, notamment l'agriculture, l'intégration et la coopération transfrontalière, la pêche et les migrations entre autres. ■

La publication de ce bulletin a été rendue possible grâce au soutien de :

